



Association d'Etude et de Protection
de la nature de l'Essonne

CRAPAUDROME DU MARAIS (LE VAL St GERMAIN)

2012

PREAMBULE

Pour cette deuxième année **Naturessonne** et de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour sauvegarder les nombreux crapauds qui depuis quelques années se faisaient écraser sur la route D132 qui longe le Domaine du Marais et s'en va vers St Chéron.

Grace à l'aide de tous nous avons construit à nouveau un Crapaudrôme près de la Mare à Quinte au Val St Germain.

Nous tenons à remercier avant tout l'ensemble des bénévoles dont l'aide enthousiaste nous a permis de réussir cette belle opération :

Maguy Thion-Bourge (**Bonnelles Nature**), Danielle Albert (**Vivre au Val**), Jean-François Fabre et Bianca Di Lauro (**LPO**), Olivier Delzons et ses amis du **MNHN**

Les membres de **Natur'Essonne** : Jean-Pierre Blaquièrre, Pascaline Bregeaut, Jean-Claude Chauvineau, Marie-Edmée Faucher, Michèle Fouque, Fabrice Koney, Simone Perdereau, Françoise Stiefater, Véronique Remond, Gilles Touratier dont les réalisateurs du projet: Joël Brun, Michelle et Jacques Remond.

Tous nos remerciements aussi à Jean-Marc Lustrat (Direction de l'Environnement du **Conseil Général de l'Essonne**) et sa valeureuse équipe, Jean-Philippe Faletic, Hervé Costy et ses collègues pour leur aide précieuse à la réalisation du crapauduc.

Sans oublier M. Courageot et son équipe **UDT** de Linas, Mme Lacour de la **DDT** et M. Corbin de la **DRIEE** et le **PNR** de la Haute Vallée de Chevreuse pour ses conseils et son support amical.

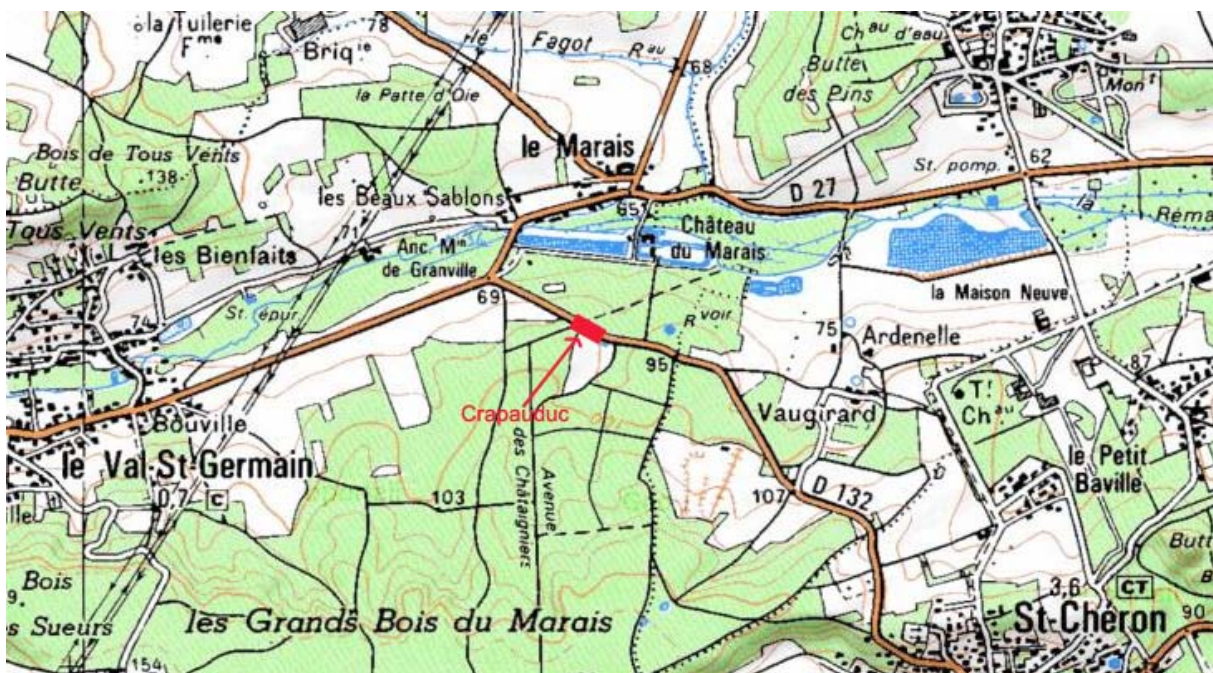
PREPARATION

Cette année encore grâce à l'aide financière de notre Association "NaturEssonne" et celle matérielle et humaine du Conseil Général de l'Essonne, nous avons pu construire ce Crapaudrôme afin de protéger ces batraciens. Nous avons pu le rallonger de 30m vers l'aval afin d'éviter l'écrasement, de plus d'une centaine de crapauds, que nous avons constaté l'année dernière dans cette zone.

Le PNR de la Haute vallée de Chevreuse ne pouvant intervenir (car la commune du Val St Germain se trouve hors de leur périmètre) nous a prodigué ses conseils pour la réalisation de ce dispositif.

LOCALISATION

L'opération de sauvegarde des Batraciens se situe sur le lieudit "Le Marais", commune du Val St Germain, plus précisément vers la "Mare à Quinte" sur le RD 132 qui s'en va vers St Chéron en longeant la clôture du domaine du Château du Marais.



PROBLEMATIQUE

Le crapaud commun (*Bufo bufo*) est un batracien aux mœurs essentiellement terrestres. A la sortie de l'hiver, dans une période allant du 20 février au 15 avril environ, il va avec des milliers de ses congénères entreprendre sa migration pour aller se reproduire dans les mares qui l'ont vu naître.

Il y reste alors d'une à trois semaines avant de retourner dans les bois pour y passer le restant de l'année.

Affaiblis par leur longue période d'hivernage ces batraciens sont exposés à de multiples prédateurs (putois, sangliers, rapaces, oiseaux et reptiles). Il devra parcourir quelque fois plusieurs kilomètres avant d'atteindre la mare. Souvent nous rencontrons des mâles déjà en position sur leurs femelles qui avanceront ainsi plus lentement.



Un autre facteur de régulation est d'origine anthropique : des études réalisées en Alsace et par le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse sur les effets de la circulation automobile ont révélé que 40 à 60 % des crapauds pouvaient périr écrasés.

L'accumulation de cadavres sur la chaussée rend dangereuse la route devenue glissante.

La construction de crapauducs temporaires comme le nôtre ou permanents à l'exemple de celui construit sur la route d'Ablis à Dourdan, ainsi que de brèves interruptions du trafic routier sont à l'heure actuelle les seules stratégies permettant d'éviter ces morts massives.

LA CONSTRUCTION

Dans ce compte rendu nous emploierons le terme de Crapaudrôme afin de bien différencier notre dispositif qui est temporaire par rapport à un Crapauduc qui est un dispositif en dur. Le Crapauduc est un système de petits tunnels bétonnés passant sous la chaussée. Notre Crapaudrôme a été réalisé du 23 au 25 février 2012. Une douzaine de personnes parmi lesquelles des membres de NaturEssonne, des bénévoles des communes de St Cyr sur Dourdan et du Val St Germain ainsi que trois sympathiques et efficaces agents du C.G. 91 issus du Service de l'Environnement, ont construit ce "Crapaudrôme" du Marais.

Que toutes ces personnes soient encore ici remerciées pour leur action enthousiaste et combien efficace pour la sauvegarde des batraciens.



Le dispositif temporaire était constitué de piquets plantés tous les 5m sur les bords de la chaussée. Une cordelette était ensuite tirée entre les piquets. L'ensemble était recouvert d'une bâche dont le bas était enterré dans une tranchée préalablement creusée. Ceci pour empêcher les crapauds de passer sur la route dans les deux sens "aller" et "retour" de migration.

Tous les dix mètres des seaux étaient enterrés afin de récupérer les crapauds qui suivaient ainsi la "barrière" installée.



Tout ceci a nécessité l'utilisation d'une foreuse pour les piquets et d'une trancheuse prêtée par le C.G.91 ainsi que de beaucoup de temps et d'efforts de la part des bénévoles et des agents du C.G.91 très expérimentés qui nous ont soulagés dans les gros travaux.

Des pannes fréquentes de la foreuse ont retardé le montage qui s'est étalé sur 3½ jours.

LE RAMASSAGE ET LE COMPTAGE

La migration se déroule le soir à la tombée de la nuit, particulièrement quand le temps est doux et pluvieux. Chaque matin, 7 jours sur 7, 15 bénévoles ont ramassé les crapauds pendant 56 jours consécutifs.

Les crapauds se rendent, pour se reproduire, dans la pièce d'eau appelée "miroir" située dans le domaine du Château du Marais. La petite Mare à Quinte située dans le virage n'est pas du tout fréquentée par les batraciens. Il semble que cela soit dû à la mauvaise qualité de l'eau de ruissellement de la route qui alimente cette mare.

Remarque :

Cette année nous avons pu prolonger le crapauduc vers l'aval et avons constaté la prise de crapauds sur cette zone, de ce fait seulement 10 batraciens ont été trouvés écrasés sur toute la période.

Les plus "grosses traversées" se sont déroulées du 25 février au 5 mars, le 11 mars puis du 17 au 19 mars. A noter que 43 couples déjà formés ont été ramassés.

Pendant "l'aller" nous avons constaté une migration pratiquement nulle pendant une vingtaine de jours où les gelées matinales et les journées froides étaient habituelles.



Le "retour" s'est amorcé le 18 mars avec une pointe les 10 et 11 avril. Pendant tout le reste de la période le ramassage était très faible ou nul. Nous avons prolongé le dispositif d'une semaine supplémentaire sans grand résultat. Comme pour "l'aller" la température trop froide a perturbé la migration.

RESULTATS DE L'OPERATION

Cette opération nous a permis de sauvegarder moins de crapauds que l'année dernière du fait d'un froid tardif et persistant. Cette année **647** crapauds ont été sauvés contre **2300** l'année dernière ce qui nous conforte dans notre action pour la sauvegarde cette espèce fragilisée aussi par les intempéries.

Comme l'année dernière, nous avons donné une petite formation sur le terrain afin que les bénévoles connaissent mieux ces batraciens et puissent de déterminer leur sexe. Nous avons pu sensibiliser beaucoup de personnes qui se sont montrées très intéressées par cette opération, des panneaux explicatifs étaient installés sur le site.

ALLER	<i>Crapauds Mâles (Bufo bufo)</i>	<i>Crapauds Femelles (Bufo bufo)</i>	<i>Tritons palmés Mâles</i>	<i>Tritons palmés Femelles</i>
	285	270	0	1
RETOUR	<i>Crapauds Mâles (Bufo bufo)</i>	<i>Crapauds Femelles (Bufo bufo)</i>	<i>Tritons palmés Mâles</i>	<i>Tritons palmés Femelles</i>
	28	60	1	2
TOTAL	313	330	1	3
			TOTAL ALLER M+F	555
			TOTAL RETOUR M+F	92
TOTAL CRAPAUDS M+F	647			
TOTAL TRITONS M+F	4	GRENOUILLES AGILES	1	
TOTAL CRAPELETS	4			

On remarque ainsi que le dispositif a bénéficié au crapaud commun et aux crapelets. Il est à noter que ces derniers, compte tenu de leur taille (2 à 3 cm) sont probablement nés tardivement l'année dernière et ont hiverné dans le domaine du château dans les bois entourant les mares. Ils se sont joints à leurs parents pour effectuer la traversée dans le sens retour vers la forêt.

Nous avons trouvé des tritons palmés, grenouille agile qui est aussi forestière ainsi qu'un orvet juvénile.

Nous constatons que le nombre d'individus à l'aller n'est pas équivalent à celui du retour malgré la prolongation du ramassage.

CONCLUSION

Nous pouvons émettre l'hypothèse suivante pour expliquer le faible nombre de crapauds qui ont migré à l'aller. Cette année le mois de février a été particulièrement froid sur une période qui s'est étalée sur les 3 dernières semaines. Il se peut que des crapauds se réveillant de leur léthargie hivernale avec la température clémente de fin janvier, début février se soient fait surprendre par ce froid et aient péri.

Le froid a perduré au mois d'avril empêchant un retour complet de tous les batraciens.

Nous avons aussi trouvé une dizaine de crapauds qui présentaient une blessure sur le dos qui très probablement était due à un corvidé.

Au retour deux autres crapauds étaient blessés semble t'il par un prédateur inconnu (Blaireau, Putois, autres ?)

Une visite autour du "miroir" du château du Marais le 9 avril, nous a permis de constater la présence de milliers de têtards mais aussi de 14 cadavres de crapauds dont il ne restait que la tête et la peau. Ceci nous conforte dans notre hypothèse de la présence d'un des prédateurs cités ci-dessus.

Le froid empêchant le retour des batraciens, ceux-ci sont restés plus longtemps autour de la pièce d'eau les rendant plus vulnérables aux prédateurs.

Phénomène migratoire: Les animaux ayant terminé leur cycle reproductif ne repartent pas obligatoirement vers leur quartier d'hibernation et peuvent s'éparpiller dans le bois jouxtant la pièce d'eau.

Nous souhaiterions que sur ce site un dispositif en "dur", buses installées sous la chaussée, soit réalisé pour les années à venir. Nous possédons les données nécessaires pour préciser une implantation.

Merci encore à nos enthousiastes et sympathiques bénévoles, et à l'année prochaine.

Joël Brun, Michelle et Jacques Rémond
NaturEssonne